

Wilfrid Derome, terreur de la classe criminelle

Par François Beaudoin, historien de l'AQC.



« N'avance rien que tu ne sois capable de prouver ». Cette maxime, est au cœur des préoccupations du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale. Elle sera la règle de conduite, la pierre angulaire de son fondateur, Wilfrid Derome. Cet homme passionné et acharné, possédant un esprit scientifique rigoureux, fonda le premier Laboratoire de recherches médico-légales en Amérique du Nord et le troisième au monde.

Qui est Wilfrid Derome?

Wilfrid Derome, ce pionnier de la recherche médico-légale, naquit à Napierville le 19 avril 1877. C'est son cursus scolaire et professionnel qui le dirigea vers la médecine légale. En effet, le Dr Derome débuta ses études au collège de Montréal et acquit son baccalauréat au collège de Joliette. C'est en 1902 qu'il obtint son doctorat en médecine à l'Université Laval de Montréal. Étant devenu directeur des laboratoires de l'Hôpital Notre-Dame et profitant de la proximité du palais de justice, les connaissances du Dr Derome furent souvent mises à contribution pour des expertises médico-légales devant la justice civile ou criminelle. C'est en voulant restructurer l'expertise judiciaire au Québec que le Dr Derome eut l'idée de créer un laboratoire comparable à celui de Paris. Pour ce faire, le Dr Derome décida de se spécialiser en médecine légale à l'Université de Paris. Il partit donc, en 1908, afin d'étudier sous la gouverne de l'éminent médecin légiste, le Dr Victor Balthazard. C'est durant ces deux années de spécialisation que le Dr Derome développa son expertise en balistique. Ces connaissances en balistique le menèrent directement à la publication de son fameux traité d'*Expertises en armes à feu* (1929), considéré à l'époque, comme une bible par les experts du monde entier. D'ailleurs, à propos de cette publication, le Dr Balthazard son mentor, écrivit qu'il s'agit « [...] de la première étude d'ensemble mise à la disposition des médecins légistes et des policiers scientifiques [...] ».

Son cheval de bataille

De retour au Québec, un diplôme de médecin légiste de l'Université de Paris en poche, le Dr Derome, appuyé par le milieu judiciaire, passa trois ans à harceler le gouvernement pour créer un laboratoire de recherches médico-légales. En 1913, Sir Lomer Gouin, procureur général et premier ministre, se laissa convaincre par les idées innovatrices du Dr Derome. On inaugura donc le premier Laboratoire de recherches médico-légales en Amérique du Nord, en juillet 1914 et on confia le poste de premier directeur à Wilfrid Derome. Ainsi le Dr Derome devint le seul médecin accrédité officiellement par le gouvernement du Québec pour effectuer des analyses et des expertises pour le gouvernement. Le Dr Derome fut membre de plusieurs sociétés

reliées à la criminalistique, tel que la « Société de médecine légale de France » et « l'International Association for Identification ».

Ses réalisations littéraires

Homme de passion pour la recherche médico-légale, il ajoute à son actif plusieurs publications scientifiques, tel que *Précis de médecine légale* (1920), *Lieu du crime* (1928) et *Expertises en armes à feu* (1929).

Ses réalisations

C'est en 1922 que le laboratoire de Montréal devint le premier, en Amérique du Nord à présenter au tribunal le résultat d'un dosage d'alcool éthylique dans le sang. En 1926, selon des spécifications précises, le Dr Derome fit fabriquer un microsphéromètre ; un appareil servant à relever les marques à la surface des balles utilisées afin d'en permettre l'identification. Cette expertise et le travail acharné du Dr Derome ont permis de présenter, pour la toute première fois dans un tribunal, des preuves en balistique s'appuyant sur des faits scientifiques.

Un cas célèbre : L'affaire Delorme :

L'affaire Delorme est le procès de l'Abbé Delorme accusé d'avoir assassiné son frère. Lors du premier procès, l'Abbé fût acquitté pour cause d'aliénation mentale. Cependant, un second procès s'ouvrit à la suite de la déclaration du docteur Brochu de l'hôpital Saint-Michel-Archange qui affirma que Delorme n'avait aucun signe de démence. Le second procès représente l'une des premières causes où l'analyse balistique a été utilisée comme preuve. Le Dr Derome y témoigna comme expert en balistique. Il expliqua la technique de « roulement de balle ». Cette dernière consistait à rouler une balle sur un papier carbone ou d'étain et ainsi découvrir les diverses défauts et rayures qui y étaient imprimées. Ce procédé permettait de faire ressortir les caractéristiques uniques de la balle. Au troisième procès, une nouvelle méthode d'analyse balistique du Dr Derome permet d'obtenir une reproduction fidèle des rainures intérieures du canon. Malgré ces preuves, les jurés ne font pas l'unanimité sur la culpabilité ou l'innocence de l'Abbé Delorme. Celui-ci est libéré à l'automne 1924.

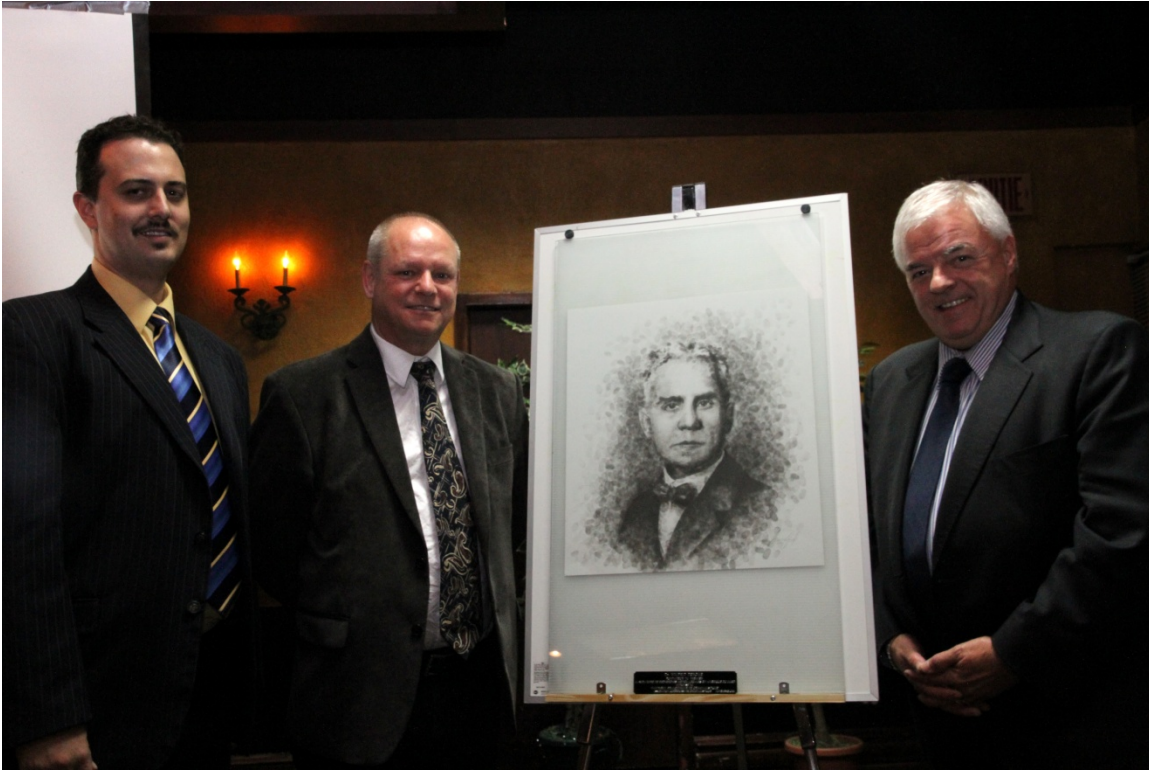
Reconnaitances internationales

L'expertise du Dr Derome fût reconnue par-delà les frontières du Québec. M. J. Edgar Hoover, chef du FBI, visitera à deux reprises, en 1929 et 1932, le laboratoire de recherches médico-légales de Wilfrid Derome afin de créer, à l'instar de ce «Fleuron de l'Amérique du Nord», le laboratoire scientifique du FBI. Wilfrid Derome, digne représentant de la génération des médecins légistes multidisciplinaires, fit progresser les sciences judiciaires comme jamais auparavant. Ces innovations révolutionnaires resteront aussi percutantes dans l'histoire que celle de l'ADN en biologie judiciaire dans les années 80. Malheureusement, le destin nous priva trop rapidement de ce grand innovateur. En effet, c'est à l'automne 1931 que le Dr Derome meurt et ce, à l'âge de 54 ans.

Et aujourd'hui

Wilfrid Derome représente encore à ce jour, la vision moderne de la criminalistique au Canada français. En 1978, le laboratoire de recherches médico-légales se divise en

deux entités distinctes mais complémentaires : le laboratoire de médecine légale et le laboratoire de police scientifique qui ont pignon sur rue au 1701 rue Parthenais à Montréal, à même l'édifice qui loge la Sûreté du Québec. Encore aujourd'hui, le laboratoire est l'un des plus modernes et des plus prestigieux du monde occidental. Wilfrid Derome, oublié par les historiens, retrouve ses lettres de noblesse lorsqu'en 2001 on nomme l'édifice qui abrite les locaux du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale par son nom : l'Édifice Wilfrid-Derome.



Dr. Wilfrid Derome

Fondateur du premier laboratoire de recherches médico-légales en Amérique du Nord
Intronisé au Panthéon Francophone de Criminalistique
Par l'Association Québécoise de Criminalistique
En novembre 2011

De gauche à droite: Alexandre Beaudoin, Président de l'AQC, Paul Couture, Président de Crime Science Inc., Yves Dufour, Directeur du Laboratoire de Sciences Judiciaires et de Médecine Légale (représentant du Dr. Derome).

Source : Côté, Jacques. « 1701, rue Parthenais, Montréal ». *Québec Science*, novembre 2001, p. 22.
Münch, André. « Les sciences judiciaires au Québec ont 75 ans ». *Sûreté*, no 11, décembre 1989, p. 10-15.
Boily, Danielle, dir. « RCIP – Détective Interactif – 1868 -1996 – L'affaire Delorme ». <<http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/sgc-cms/expositions-exhibitions/detective-investigator/fr/timeline/mcq/delorme.html>>. Consulté le 13 octobre 2011.